

## Il ne faut jamais baisser pavillon...



### Meilleurs vœux 2014

Annick Girardin - Député de Saint-Pierre-et-Miquelon

## Edito

**COMME CHAQUE ANNÉE** la présentation de mes vœux à la population est l'occasion de revenir sur l'année écoulée, sur mon travail et sur mon implication au service des Saint-Pierrais et des Miquelonnais.

Ma feuille de route avait un volet social et santé important, et je me satisfais que 2013 ait pu enfin voir l'extension dans l'Archipel des aides d'actions sociales au bénéfice des familles, une revalorisation significative des indemnités journalières pour les évacuations sanitaires, la prise en compte par l'Etat des dysfonctionnements de notre système de santé et la programmation de 2 missions actuellement en cours pour faire des propositions de réorganisation.

Mais ma grande satisfaction aujourd'hui, c'est d'avoir obtenu ce 28 décembre la publication de l'arrêté interministériel qui rend enfin effective la revalorisation exceptionnelle des retraites de 4,48%, avec un effet rétroactif au 1er avril 2013, et qui s'ajoute bien entendu aux augmentations nationales. C'est une véritable bonne nouvelle pour le pouvoir d'achat de nos retraités.

Du point de vue économique, outre les 2,2 millions d'euros obtenus pour le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics, les 1,9 million d'euros pour le financement sur deux ans du bâtiment « Pain de sucre », ou encore mes interventions multiples pour les porteurs de projets locaux, le fait marquant de cette année 2013 reste sans nul doute l'annonce en juillet par le Président de la République François Hollande de la volonté de la France de déposer auprès de l'ONU un dossier de demande d'extension de notre plateau continental.

Un tournant décisif dans ce dossier qui, en ce qui me concerne, arrive après plus de 7 années de combat pour faire entendre au plus haut niveau de l'Etat, la voix des Saint-Pierrais et des Miquelonnais. C'est en effet la première fois qu'un Président de la République affirme ouvertement

vouloir défendre nos intérêts face à nos voisins canadiens. Ce qui montre qu'il ne faut jamais baisser pavillon et que le travail, la

ténacité et l'union d'une population peuvent soulever des montagnes. C'est donc avec une détermination plus forte que jamais que j'aborde 2014 et la poursuite du mandat que vous m'avez confié, ainsi que les missions que je me suis fixées.

Avant de conclure, à tous ceux qui souffrent du contexte économique difficile actuel, ou encore à ceux qui vivent des événements familiaux douloureux, je voudrais

leur réaffirmer tout mon soutien et leur délivrer ici un message d'espoir.

A toutes et à tous, je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur, santé et réussite pour la nouvelle année.

» **Annick GIRARDIN**

*« Ma grande satisfaction aujourd'hui, c'est d'avoir obtenu ce 28 décembre la publication de l'arrêté interministériel qui rend enfin effective la revalorisation exceptionnelle des retraites de 4,48%, avec un effet rétroactif au 1er avril 2013 »*

## SOMMAIRE

Edito P.1  
Soutien aux associations P.1  
Budget Outre-mer P.2  
Questions au gouvernement P.2  
Travaux parlementaires P.3  
Plateau continental P.3  
Revalorisation des retraites P.4  
L'emploi P.4  
La santé P.4

*Illustration carte de vœux 2014  
Cette belle scène de vie hivernale à Miquelon nous rappelle combien il peut être agréable de vivre à Saint-Pierre-et-Miquelon.  
Photo de Christophe Detcheverry*

## 130 000€ de soutien aux associations

**DANS LE CADRE** de la Réserve parlementaire 2014, comme chaque année le Député a obtenu des fonds pour soutenir l'action de différentes associations qui oeuvrent dans l'Archipel :

- **40 000€ pour l'ASSP** : rénovation et aménagement des infrastructures du club ;
- **25 000€ pour Restons chez nous** : achat d'un véhicule de livraison de repas à domicile ;
- **25 000€ pour SPM Frag'iles** : achat de matériel pour le suivi satellite des baleines et des orques ;
- **20 000€ pour le Centre d'aide par le Travail (CAT)** : travaux d'aménagement et équipement pour le centre.
- **20 000€ pour la Foulée des îles** : travaux d'aménagement du local du club.

# MARATHON PARLEMENTAIRE - un automne très actif

*La période d'octobre à décembre est toujours synonyme d'une grosse activité à l'Assemblée nationale, avec notamment les débats en commissions et dans l'Hémicycle pour le vote du Projet de Loi de Finances qui déterminent le budget de la France pour l'année à venir. Des travaux auxquels participe toujours très activement Annick Girardin au nom de l'Archipel.*

## Budget Outre-mer

**Le Député a exprimé avec force ses attentes pour l'Archipel**



**ANNICK GIRARDIN** est intervenue à diverses reprises sur le budget de l'Outre-mer, que ce soit en Commission élargie ou dans l'Hémicycle.

Au cours de ses interventions, le Député a voulu souligner le soutien renouvelé aux Françaises et Français des Outre-Mer manifesté par le Président de la République en souhaitant conserver la défiscalisation outre-mer et en instaurant un système de crédit d'impôt complémentaire.

Le dispositif proposé reste cependant perfectible pour Annick GIRARDIN qui a souhaité que soit précisée l'application du crédit d'impôt dans les Collectivités d'Outre-Mer à statut spécifique, avec compétence fiscale propre.

Le Député a salué la stabilité du budget de l'Outre-mer, tout en soulignant que les Outre-mer prennent aussi toute leur part à l'effort national, au travers notamment des efforts réalisés dans l'ensemble des missions budgétaires et des budgets ministériels.

Concernant Saint-Pierre-et-Miquelon, le Député a exprimé avec force ses attentes concernant les ordonnances d'extension des aides au logement, l'action sociale en faveur des familles, la revalorisation des pensions de la CPS au regard de l'inflation locale, ainsi que l'arrêté de revalorisation spécifique exceptionnelle

des retraites promise par Victorin LUREL en Février 2013.

Annick GIRARDIN est également revenue sur son souhait de voir s'organiser au plus vite une table ronde pour la mise en oeuvre d'une mission d'inventaire de nos ressources marines.

Toujours à propos de la mer, le Député a abordé le soutien aux dernières entreprises de pêche et de traitement du poisson que sont la SNPM et Pro Pêche, ainsi que la question de la poursuite de l'engagement de l'ODEADOM aux côtés d'EDC.

Le Député a également alerté le Ministre des Outre-mer pour que ne se répètent pas, dans le cadre du projet d'accord de libre échange commercial entre l'Union Européenne et les Etats-Unis, les erreurs commises lors du précédent accord entre l'UE et le Canada.

Annick GIRARDIN a aussi réaffirmé qu'elle sera vigilante sur l'effort financier que fera l'Etat dans le cadre du prochain contrat de développement, mais aussi sur la nécessité d'associer aux discussions les mairies, la CACIMA et les acteurs privés, contrairement à ce qui s'est passé lors des précédents contrats. ●

## Questions au gouvernement

**Faire bouger les lignes...**

**LA VOCATION ULTRAMARINE DE FRANCE Ô** : pour faire suite à ses courriers au Président de la République et à la Ministre de la Culture, Annick GIRARDIN est revenue à la charge le 1er Octobre concernant la part insignifiante des programmes sur les outremers dans la grille de France Ô et l'inquiétante disparition des liens – dans le nouvel organigramme de France Télévisions – entre France Ô et les chaînes locales Outre-Mer Première. Le Député est de nouveau intervenu sur cette question en commission le 20 novembre, lors de l'audition du Président de France Télévisions. Annick GIRARDIN, qui avait

déjà manifesté son soutien aux salariés d'SPM 1ère dans leur combat pour préserver l'emploi local, en a profité pour relayer auprès de Rémy PFIMLIN leurs inquiétudes.

**MISSION D'INVENTAIRE DE NOS RESSOURCES MARITIMES** : le 5 novembre, Annick GIRARDIN est remontée au créneau auprès de la Ministre de la Recherche, Geneviève FIORASO, concernant le financement et la mise en oeuvre d'une mission d'inventaire maritime dans les eaux françaises au large de Saint-Pierre-et-Miquelon. Un prérequis indispensable, selon le Député, à une diversification des activités économiques maritimes de l'Archipel.

Il existe aujourd'hui une opportunité de co-organiser et de financer cette mission avec d'autres acteurs que l'IFREMER, comme le SHOM ou le CNRS, aussi, après un premier travail de qualité sur l'évaluation des besoins par les services de la DTAM de Saint-Pierre-et-Miquelon, le Député a demandé l'organisation d'une table ronde pour valider cette mission et mettre en place les financements nécessaires. Annick GIRARDIN travaille en ce moment même à Paris pour que ce premier tour de table se fasse dans les prochaines semaines.

**LA POLITIQUE MARITIME DE LA FRANCE** : suite à la tenue du Cimer (Comité interministériel de la mer) et des Assises de l'économie maritime qui se sont tenues début décembre à Montpellier, Annick GIRARDIN a souhaité interpeller le Ministre délégué aux Transports, à la Mer et à la Pêche, afin de soulever les écueils structurels qui freinent, selon elle, les ambitions maritimes de la France. Annick GIRARDIN a aussi questionné Frédéric CUVILLIER sur son annonce d'une délégation à la mer qui suscite aujourd'hui beaucoup d'attente. Celle-ci sera-t-elle véritablement en mesure de rassembler les territoires et d'aider le Ministère chargé de la mer à émerger, pour structurer l'ambition maritime de la France ? ●

# Travaux parlementaires

## Interventions et rapports

Le Député est intervenu à plusieurs reprises dans les débats cet automne, que ce soit au nom du groupe RRDP dans le cadre des travaux sur le PLF 2014 ou de ses responsabilités au sein des commissions de l'Assemblée nationale.

**2 OCTOBRE** Actualisation de la loi organique n°99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie et diverses dispositions relatives aux outre-mer.

**16 et 17 OCTOBRE** PLF 2014, discussion générale, 1ère partie.

**29 OCTOBRE** Budget Outre-mer, Commission élargie.

**29 OCTOBRE** PLF 2014, débat sur les enjeux budgétaires européens.

**6 NOVEMBRE** PLF 2014, débat sur l'aide publique au développement.

**6 NOVEMBRE** PLF 2014, débat sur la jeunesse, le sport et la vie associative.

**6 NOVEMBRE** PLF 2014, débat sur le budget Outre-mer.

**19 NOVEMBRE** PLF 2014, vote solennel.

**20 NOVEMBRE** Commission des finances, audition du Président de France Télévisions.

**10 DÉCEMBRE** Projet de loi de finances rectificatif pour 2013.

**12 DÉCEMBRE** PLF 2014, nouvelle lecture.

Le Député a également présenté deux rapports cet automne.

**7 NOVEMBRE** en tant que rapporteur spécial, Annick GIRARDIN a présenté devant la Commission des Finances son rapport annuel « Sécurité et affaires maritimes, pêche et aquaculture ». Un rapport qu'elle a présenté ensuite dans l'Hémicycle le 12 novembre en séance plénière.

**13 NOVEMBRE**, Annick GIRARDIN, Vice-Présidente de la Commission des Affaires européennes, présentait son rapport sur la proposition d'une nouvelle DAO (Décision d'Association Outre-mer) entre l'Europe et les PTOM. Rappelons que pour la France, entrent dans cette catégorie la Polynésie française, les Terres australes et antarctiques, la Nouvelle-Calédonie, Wallis et Futuna, Saint Barthélemy et Saint Pierre-et-Miquelon. ●

## Plateau continental

### Une volonté réaffirmée et un dossier sur les rails



**LE 13 NOVEMBRE**, avec son collègue Paul GIACOBBI, Président du groupe d'études de l'Assemblée nationale sur les Iles d'Amérique du Nord et Clipperton, le Député a auditionné M. Elie JARMACHE, chargé de mission au Secrétariat général de la mer, responsable des opérations de constitution du dossier final d'extension du plateau continental de Saint-Pierre-et-Miquelon.

M. JARMACHE qui venait justement de passer plusieurs jours avec ses collègues scientifiques pour étudier les résultats de la campagne que le navire de l'Ifremer, le « Suroît », avait menée dans nos eaux en juillet 2011, a confirmé les données tout à fait probantes de cette campagne et la validité scientifique de la limite extérieure tracée dans la lettre d'intention préliminaire déposée en 2009.

D'un point de vue plus politique, M. JARMACHE a expliqué que la prise de position du Président de la République en juillet 2013, suite à son entrevue avec les parlementaires de l'Archipel, était un tournant décisif dans ce dossier. La feuille de route est désormais très claire et elle vient du sommet de l'exécutif : le dossier « Saint-Pierre-et-Miquelon » est maintenant la priorité.

De son côté, en juillet, Paul GIACOBBI s'était fendu d'un courrier au Ministre des Affaires étrangères pour lui exprimer son opinion de l'époque sur la gestion de notre dossier. Le 16 octobre, Laurent FABIUS réaffirmait dans un courrier réponse la position du Président de la République, et de préciser : « *Le dépôt d'un dossier complet, qui va dans le sens de vos attentes, permettra à la France de préserver ses droits à faire valoir une possible extension de son plateau continental au large de Saint-Pierre-et-Miquelon.* »

Le 6 décembre, le Canada a déposé un dossier « partiel » de demande d'extension de son plateau continental auprès de l'ONU. Cette demande en 3 parties

ne concerne dans un premier temps que la délimitation maritime dans l'Océan Atlantique (notre zone).

Malgré les inquiétudes de certains, la riposte du côté Français s'organise. La France n'a pas une contrainte de date butoir et peut donc raisonnablement prendre le temps nécessaire à la constitution d'un dossier solide, tant juridiquement que scientifiquement.

De son côté, Annick GIRARDIN ne lâche pas la pression et poursuit inlassablement sa campagne de sensibilisation à notre cause au travers de ses diverses responsabilités et rencontres avec notamment le milieu maritime français, mais aussi à l'Assemblée nationale, comme le 19 novembre, où elle a fait une présentation devant les parlementaires de la Délégation aux Outre-mer du dossier plateau continental et de ses enjeux pour Saint-Pierre-et-Miquelon et la France.

Le travail se poursuit en ce moment à Paris avec une proposition de résolution à l'Assemblée nationale en cours de rédaction, qu'Annick GIRARDIN cosignera avec Paul GIACOBBI et Jean-Claude FRUTEAU, le Président de la Délégation aux Outre-mer. Cette résolution permettra d'affirmer la volonté de la Représentation nationale de soutenir publiquement et fortement l'action engagée par notre pays afin de faire valoir nos droits légitimes concernant l'extension du plateau continental de Saint-Pierre-et-Miquelon. Une réunion de travail interministérielle, à laquelle participeront les deux parlementaires de l'Archipel, est également programmée le 22 février à Matignon par le Conseiller diplomatique du Premier Ministre, Laurent PIC, qui pilote le montage du dossier final qui sera déposé au nom de la France auprès de la Commission du Plateau Continental à l'ONU. ●

Retrouvez le détail des interventions et des dossiers sur le blog du Député : [www.annickgirardin.fr](http://www.annickgirardin.fr)

# Revalorisation exceptionnelle des retraites

## A l'arraché...



**LE DÉPUTÉ** a travaillé fort auprès des ministères concernés pour que l'arrêté de revalorisation exceptionnelle des retraites soit signé et publié avant la fin de l'année, soit dans le Journal Officiel du 28 décembre.

C'est donc une revalorisation spécifique de 4.48%, en plus de la revalorisation nationale automatique, qui apportera un coup de pouce très attendu aux retraités de Saint-Pierre et de Miquelon.

Cette revalorisation est le résultat notamment d'une bataille acharnée du Député, qui a relancé sans relâche les cabinets des ministères cet automne et qui a même mis son vote dans la balance, lors de l'examen à l'Assemblée du projet de loi de finances de la Sécurité Sociale. Cet engagement a payé, la revalorisation est désormais concrète et, élément fondamental, elle est rétroactive à partir du 1er avril 2013.

Il faut rappeler par ailleurs que cette revalorisation spécifique s'ajoutera aux revalorisations nationales prévues en 2014 (le 1er avril, puis le 1er octobre) et déjà inscrites dans la loi, suite au travail d'Annick GIRARDIN et de ses collègues députés Radicaux de gauche lors de l'examen de la loi nationale de réforme des retraites en 2013. En effet, le groupe RRDP auquel appartient Annick GIRARDIN, s'était abstenu lors du vote en première lecture à l'Assemblée, notamment en raison du report de six mois, proposé par le gouvernement, de la revalorisation annuelle des pensions.

Cette première bataille gagnée, le Député de l'Archipel compte maintenant revenir à la charge auprès des ministères concernant les pensionnés de l'ENIM et le mécanisme de revalorisation annuel et automatique des pensions de la CPS. ●

# L'emploi, une préoccupation constante

## Les démarches du Député

Toujours soucieuse et à l'écoute de ses concitoyens, Annick GIRARDIN est intervenue sur différents dossiers concernant l'emploi dans l'Archipel.

**LE 27 DÉCEMBRE**, le Député a attiré l'attention du Préfet de l'Archipel sur la situation de l'emploi des personnes en situation de handicap à Saint-Pierre-et-Miquelon, afin notamment de solliciter l'établissement d'un diagnostic précis concernant tant l'emploi public que l'emploi privé, tous secteurs confondus.

**LE 6 JANVIER**, Annick GIRARDIN a saisi le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Geneviève FIO-RASO, afin de lui demander la nomina-

tion locale d'un Délégué Régional à la Recherche et à la Technologie (DRRT). Une telle fonction de coordination pourrait utilement être intégrée au sein des services de la Préfecture et serait un atout puissant pour une meilleure connaissance des atouts scientifiques propres et spécifiques à notre Archipel.

**S'APPUYANT** sur l'annonce de la création de 1 000 postes supplémentaires d'agents d'insertion et de probation et sur des travaux menés avec les magistrats de l'Archipel, Annick GIRARDIN a écrit à la Garde des Sceaux afin que cette mesure assure la présence d'au moins un de ces agents à Saint-Pierre-et-Miquelon. ●

## La santé en question

### L'action des parlementaires



**ALORS QUE LE CENTRE HOSPITALIER** de Saint-Pierre connaissait de fortes tensions sociales, les parlementaires de l'Archipel étaient reçus au Ministère des Affaires sociales et de la santé le 17 octobre pour demander que des initiatives soient prises rapidement afin de répondre aux enjeux de Santé sur l'Archipel.

A la suite de cet entretien avec son cabinet, la Ministre Marisol TOURAINE a alors décidé de diligenter à Saint-Pierre-et-Miquelon deux missions :

- Une mission d'appui à la future direction par intérim du centre hospitalier, confiée à Jean-Louis BONNET, qui a pour objectif de traiter les sujets qui ont été au coeur des tensions sociales afin de rétablir le fonctionnement courant du centre hospitalier.
- Parallèlement, et suite aux demandes formulées il y a plusieurs mois par les parlementaires, une mission

d'appui à l'Administration Territoriale de Santé (ATS) a également été dépêchée et confiée à Christian FAVIER, avec pour objectif, d'une part, de positionner l'ATS en tant que pilote de la politique de santé sur le territoire et lui permettre d'assurer ses missions, et d'autre part, d'améliorer le fonctionnement et les moyens de l'ATS.

A leur retour sur l'Archipel, les parlementaires ont été invités par les représentants syndicaux de FO et de la CFDT à une rencontre avec le personnel hospitalier qui, malgré la signature d'un protocole d'accord le 14 octobre, déplorait encore « un climat social fragile » et « des relations avec la direction extrêmement difficiles ».

Durant 1h30, le Député et le Sénateur se sont donc entretenus avec les agents sur les conditions de travail au sein de l'établissement, sur la détresse et le mal-être au travail, sur leurs craintes concernant le coût du fonctionnement de cette nouvelle structure et le budget accordé à ce jour, sur les priorités médicales de la direction...

En ce début d'année, les deux missionnaires sont de retour dans l'Archipel. Annick GIRARDIN doit à nouveau les rencontrer fin janvier, à leur retour à Paris. ●